



VAE

VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE

PROPULSEZ VOTRE CARRIÈRE ET ATTEIGNEZ VOS OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Valorisez **votre potentiel et atteignez vos objectifs professionnels** avec le parcours VAE et notre accompagnement sur-mesure. Nos coachs vous suivent tout au long de votre parcours pour vous permettre **d'obtenir votre certification reconnue au RNCP et vos cartes professionnelles.**

Pourquoi faire une VAE ?

- Obtenir une certification
- Obtenir les cartes professionnelles nécessaires pour exercer dans l'immobilier
- Mettre en cohérence son diplôme avec son niveau de responsabilité
- Faire le bilan de ses expériences professionnelles
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours
- Évoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle
- Développer sa confiance en soi



Coût de l'accompagnement à la VAE : 2 500€ HT
Durée : 6 mois.

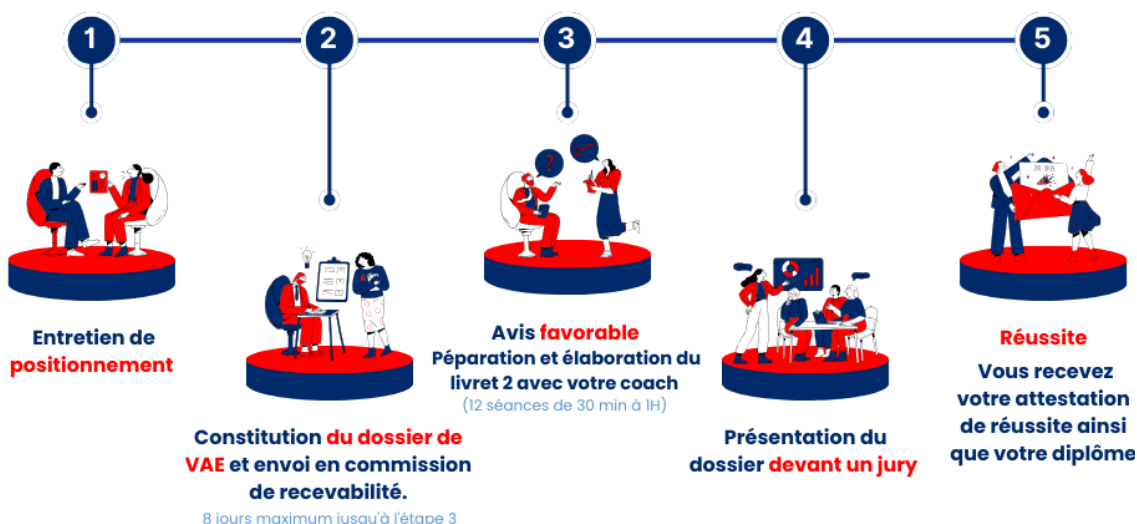
Pourquoi choisir Suptertiaire pour votre VAE ?

- ✓ Pour notre **accompagnement sur-mesure**, un référent unique vous est attribué et vous accompagne à chaque étape de votre parcours VAE
- ✓ Pour nos **diplômes**, reconnus par l'Etat depuis de nombreuses années et vous permettant de **valider un niveau bac+3 et les cartes professionnelles T, G et S ou un niveau bac+5**
- ✓ Suptertiaire dispose d'un réseau de plus de 1500 entreprises partenaires dans toute la France et a été classée 1ère école d'immobilier en 2024*
- ✓ Pour notre **flexibilité**, les rendez-vous sont réalisés en visioconférence et sont adaptés à votre emploi du temps
- ✓ Pour l'**adaptation** de nos parcours à chaque personne, votre parcours professionnel est unique et nous avons à cœur de vous accompagner individuellement

*classement réalisé par studies advisor à partir des avis google

Pour **plus d'informations** sur l'école, nos campus, ou nos modalités d'admission, contactez-nous ou rendez-vous sur **suptertiaire-immobilier.fr**

ÉTAPES DE LA VAE



MODALITÉS ET FINANCEMENT

Selon votre profil, le financement peut être pris en charge par la Région, Pôle emploi, les OPCO, ou le compte personnel de formation (CPF).

Vous êtes salarié.e du privé ou du public, 2 possibilités :

1. A l'initiative de votre employeur : le financement est pris en charge par votre employeur dans le cadre du plan de **développement des compétences** de votre entreprise.
2. A votre initiative : elle est alors éligible au **CPF** (compte personnel de formation).

Si vous êtes demandeur d'emploi, Pôle emploi, la Région et votre CPF peuvent assurer le financement de votre projet VAE.



LES TITRES ET CERTIFICATIONS

BACHELOR RESPONSABLE D'AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Titre de niveau 6 certifié au RNCP (EU) RNCP36073
– Responsable d'affaires immobilières, code CPF n°248309

MASTÈRE MANAGER DE L'IMMOBILIER

Titre de niveau 7 certifié au RNCP (EU) RNCP35590 –
Manager de l'habitat social et durable par l'arrêté du 19/05/2021, code CPF n°248309.

DÉBOUCHÉS

Exemples de métiers accessibles après un Bachelor Responsable d'Affaires Immobilières :

- Directeur d'agence immobilière
- Développeur de réseaux immobiliers
- Responsable de copropriété
- Gestionnaire de portefeuille immobilier
- Gestionnaire de parc immobilier

Exemples de métiers accessibles après un Mastère Manager de l'Immobilier

- Responsable de programme
- Asset manager
- Property manager / gestionnaire locatif en immobilier d'entreprises
- Responsable de la commercialisation
- Directeur territorial
- Directeur d'agence
- Chef de projet de renouvellement urbain
- Promoteur immobilier

Pour **plus d'informations** sur ce diplôme, nos campus et nos modalités d'admission, contactez-nous ou rendez-vous sur suptertiaire-immobilier.fr



@suptertiaire_immobilier